

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL186

présenté par
M. Pancher

ARTICLE 13

A l'alinéa 8, substituer au mot :

« l' »,

les mots :

« le strict »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision